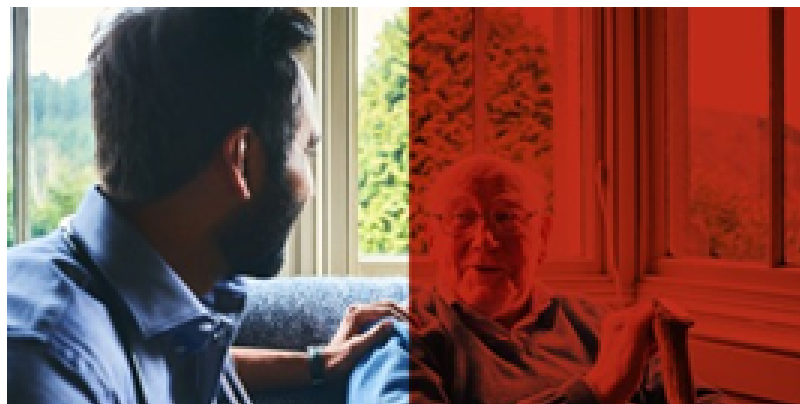


Mais qui sont vraiment les dirigeants des entreprises d'aide à domicile ?



Dans la continuité des travaux de valorisations des métiers et des professionnels de l'aide à domicile engagés par la Fédération première fédération des entreprises de SAP, la FESP, **les membres de la commission Maintien à domicile de la FESP ont souhaité en novembre dernier qu'une étude puisse être menée par la Fédération sur les dirigeants des services d'aide à domicile et de leurs caractéristiques.**

En effet, dans le cadre des échanges quotidiens que la FESP a avec les interlocuteurs publics (Elysée, Matignon, Ministère des Solidarités, Députés, Sénateurs, Départements, etc.), **ils se sont rendus compte que les décideurs publics ne les connaissaient pas !**

En effet, ils peuvent avoir à l'égard du secteur des entreprises d'aide à domicile et de leurs dirigeant(e)s de nombreux préjugés notamment sur la rentabilité et la situation financière de leurs entreprises mais encore plus sur la rémunération des dirigeants.

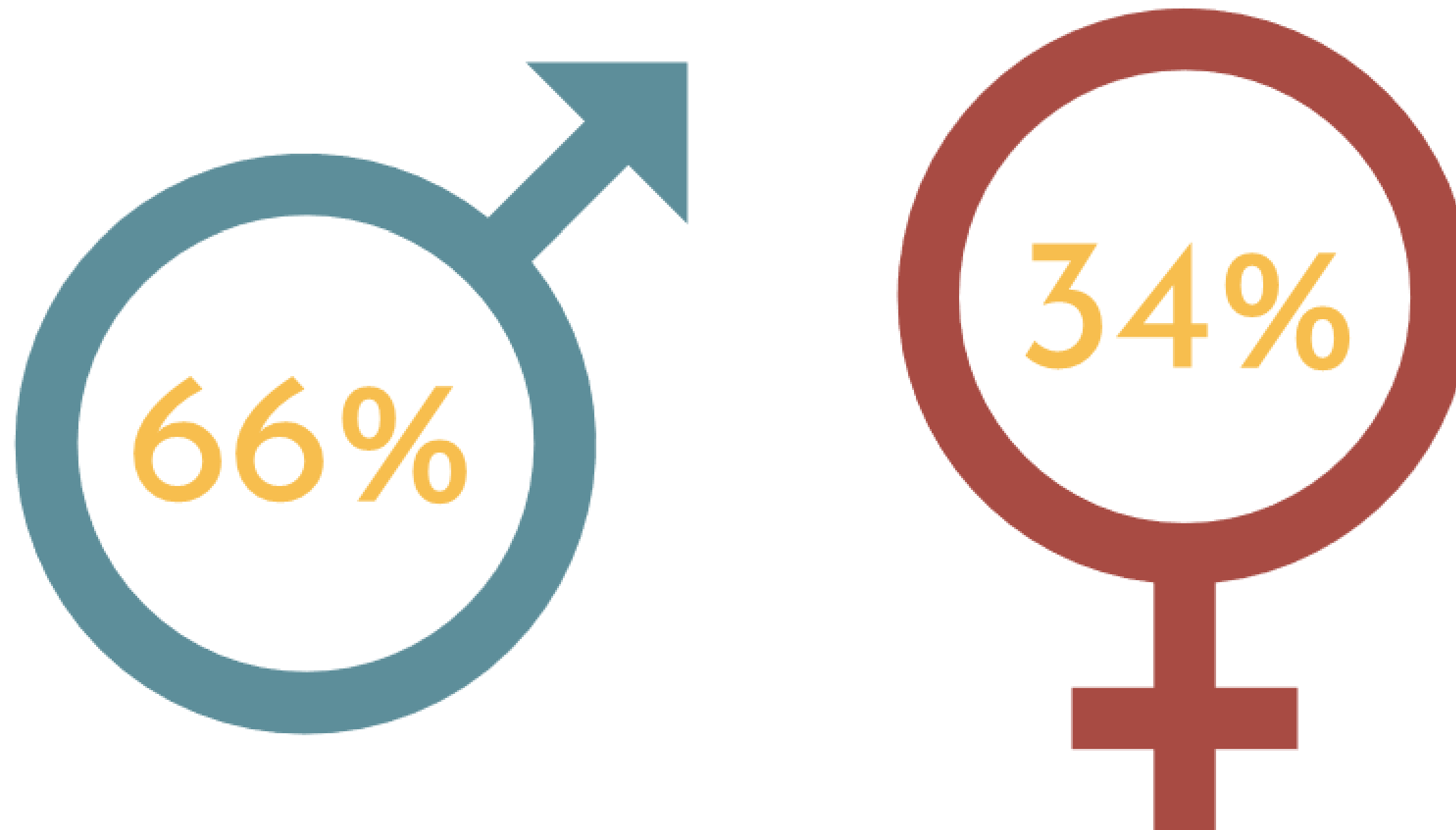
En échangeant avec un bon nombre d'acteur lors de ses déplacements dans les territoires ou lors des différentes commissions métiers, la FESP a été surprise de découvrir les rémunérations de certains chefs d'entreprise qui pour un bon nombre sont complètement déconnectées du temps passé dans leurs entreprises et des services rendus par celles-ci.

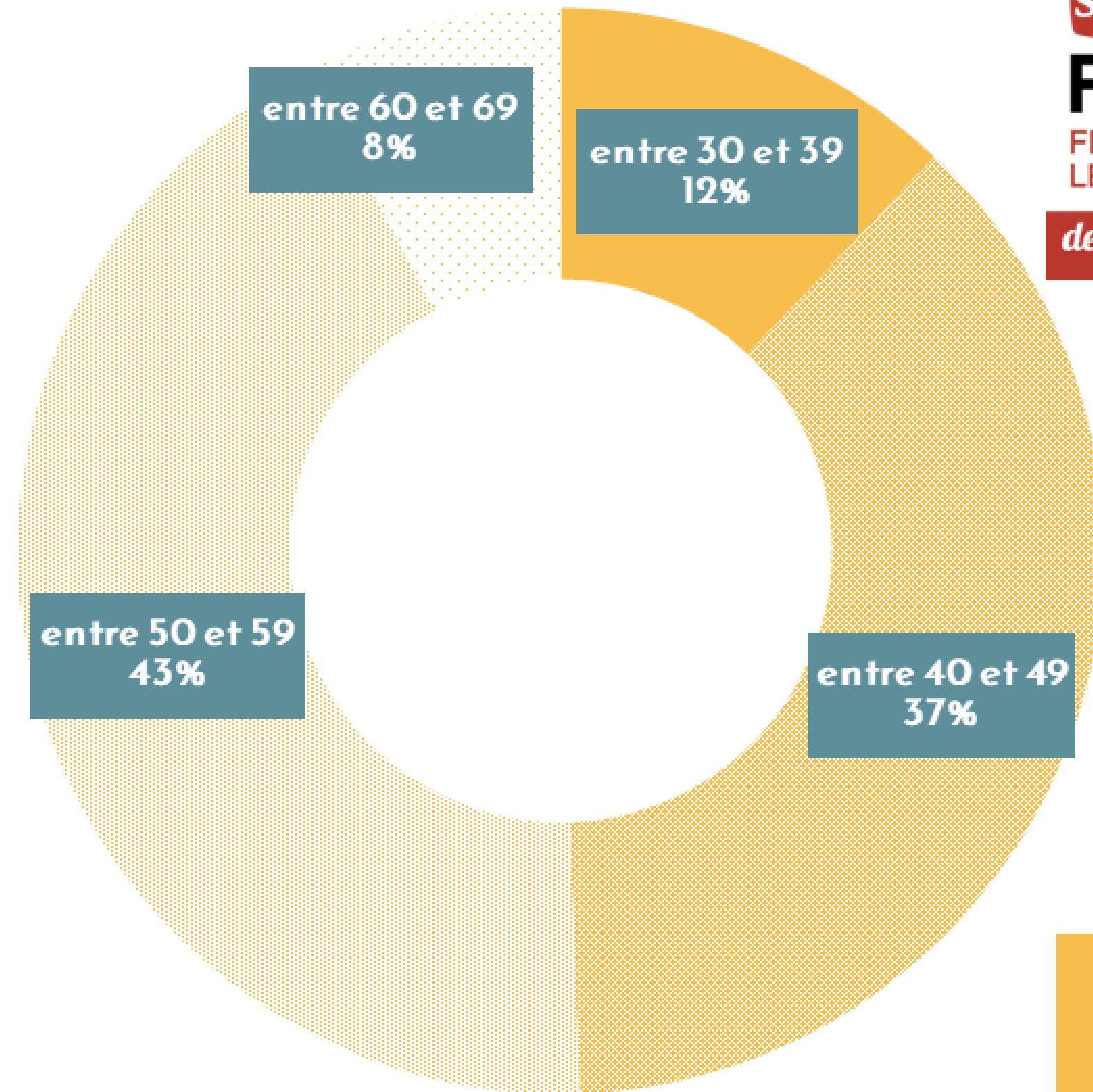
La FESP souhaite par l'objet d'une enquête porter à la connaissance des décideurs publics les réalités des dirigeants.

Méthodologie

Une enquête réalisée entre décembre et février sur la base d'un questionnaire en ligne par la FESP basée sur le retour de 382 dirigeants implantés sur l'ensemble du territoire national. Les répondants sont des dirigeants issus des 1200 membres de la commission MAD : tête de réseau de franchise, PME, TPE...

Homme ou Femme ?





Quel âge ont les dirigeants ?

LES MOTIVATIONS DES DIRIGEANTS :



Avoir un métier qui a du sens, aider les autres, les personnes dépendantes, l'aventure humaine, se sentir utile et le contact avec autrui

Entreprendre pour et sur son territoire, aider les communes rurales, pays de son enfance, être acteur de la cité



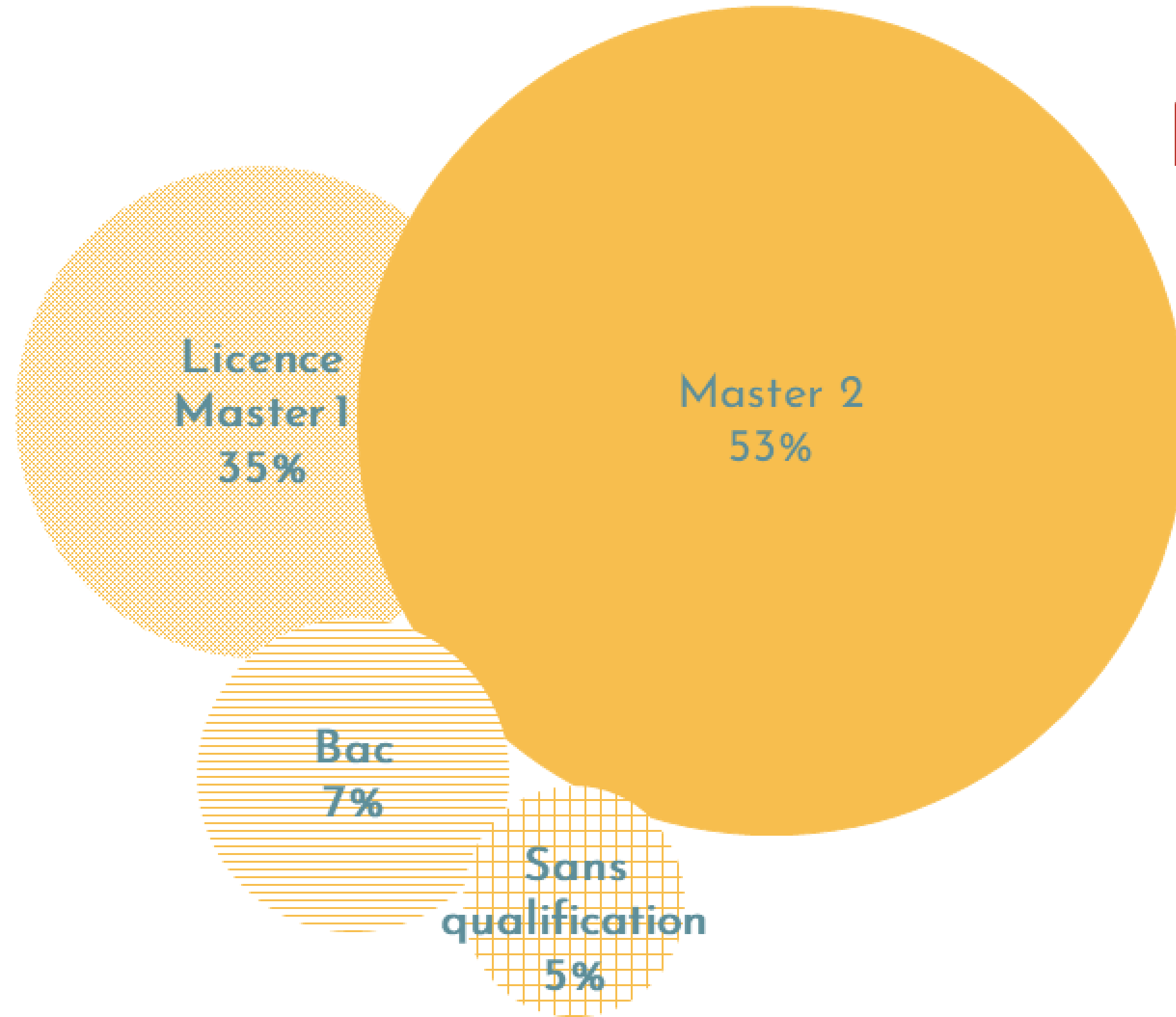
Être à la tête de sa propre entreprise, créer de l'emploi et du service utile

Apporter une réponse au vieillissement de la population et contribuer à un mieux vivre à domicile



Pour 71%,
la création de leur entreprise
est
leur première expérience de dirigeant.

Niveau d'étude ^{des} dirigeants



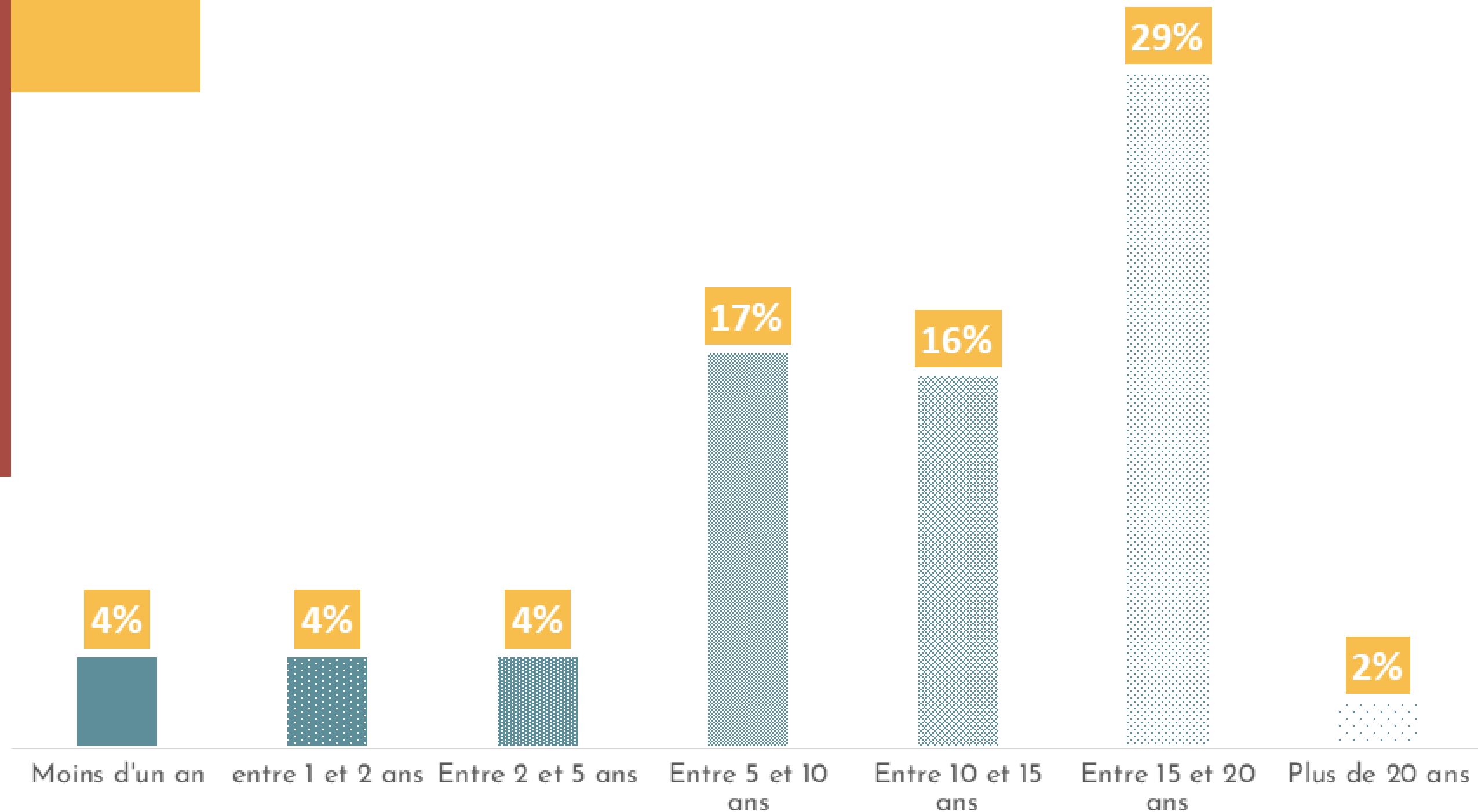
Pas de profils type mais une grande diversité dans les cursus étudiants

Des entrepreneurs venus d'horizons divers

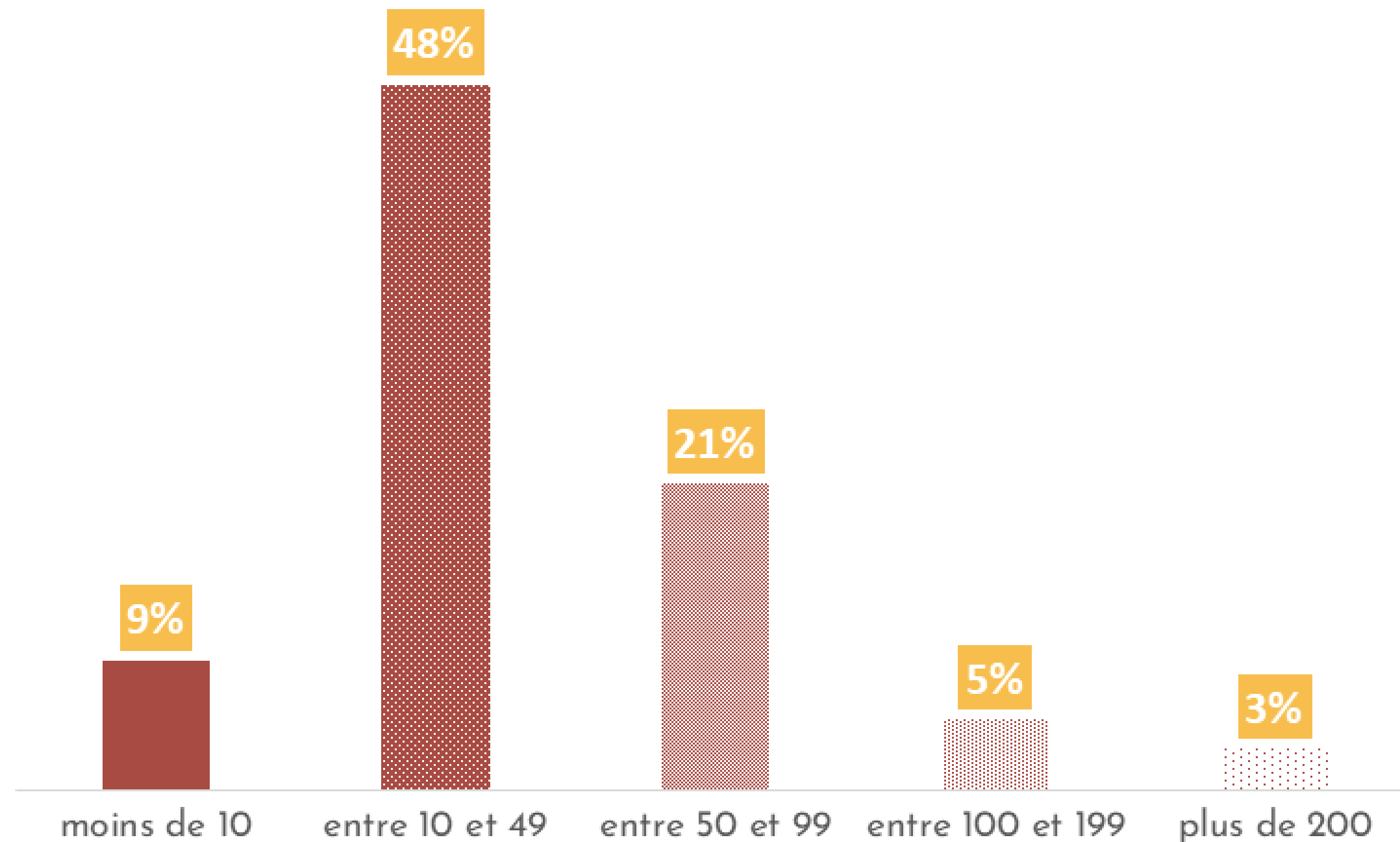
Agriculture, Animation, Enfance,
Artisanat, Automobile, Coiffure,
Commerce, Immobilier, Informatique,
Sport, Conseil en organisation,
Expertise comptable, Commissariat
aux comptes, Distribution, Edition de
logiciels, Environnement, Service aux
entreprises, Hôtellerie, Industrie,
Infirmière, Nettoyage industriel,
Pharmacie, Défense, Transports,
Funéraires, Médico-social, Télécom,
Tourisme

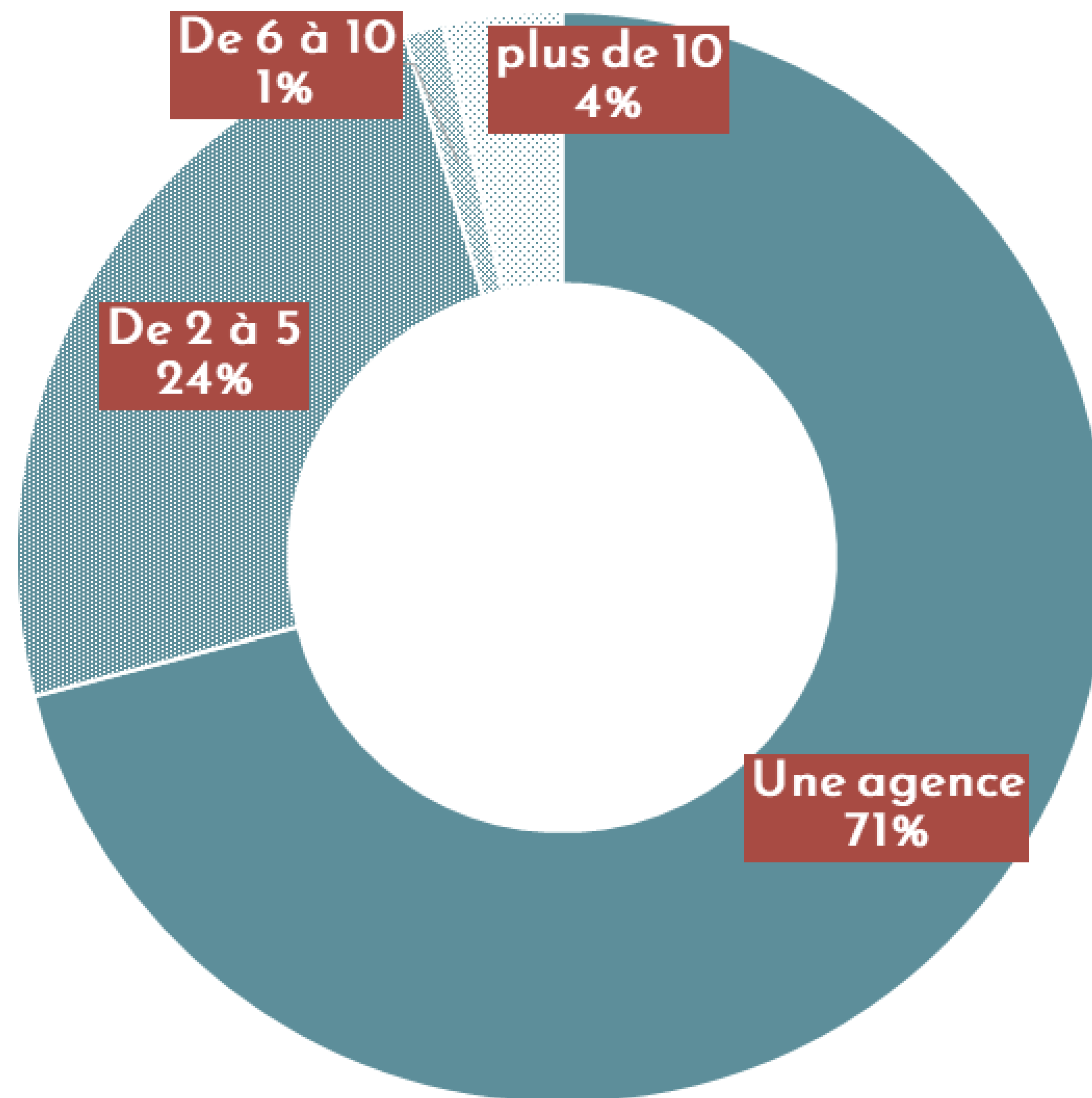
Allemand, Biochimie, Biologie, Action
commerciale, Coiffure, Commerce,
Communication, Comptabilité, Contrôle
de Gestion, DISAP, Droit, Ecole de
commerce, Economie et tourisme,
Education spécialisée, Expert Comptable,
Ingénieur, RH, Logistique, Management,
Marketing, Médico social, paramédical,
Sanitaire et social, Santé, Social

Date de création de la structure

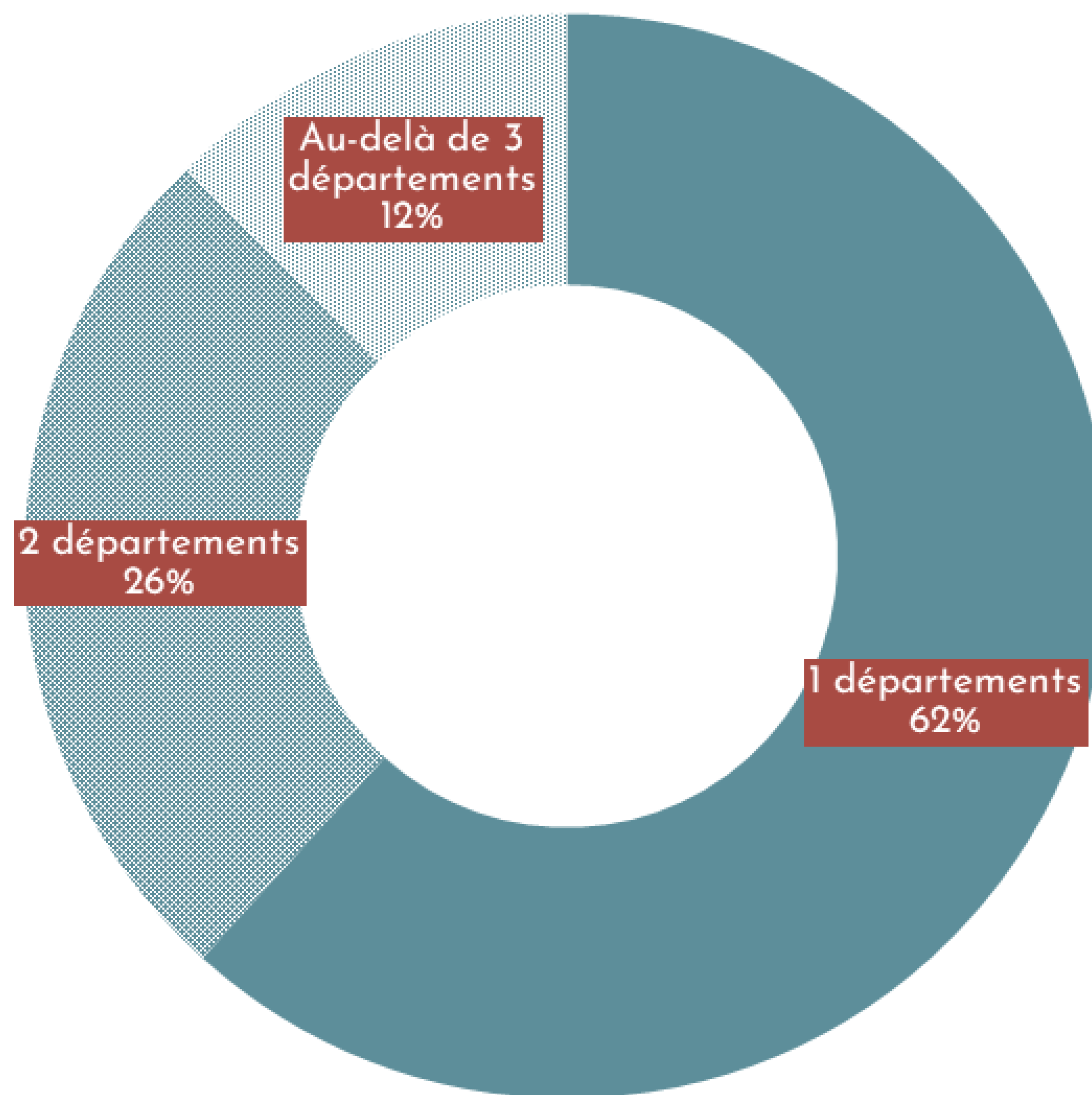


Nombre de salariés dans l'entreprise



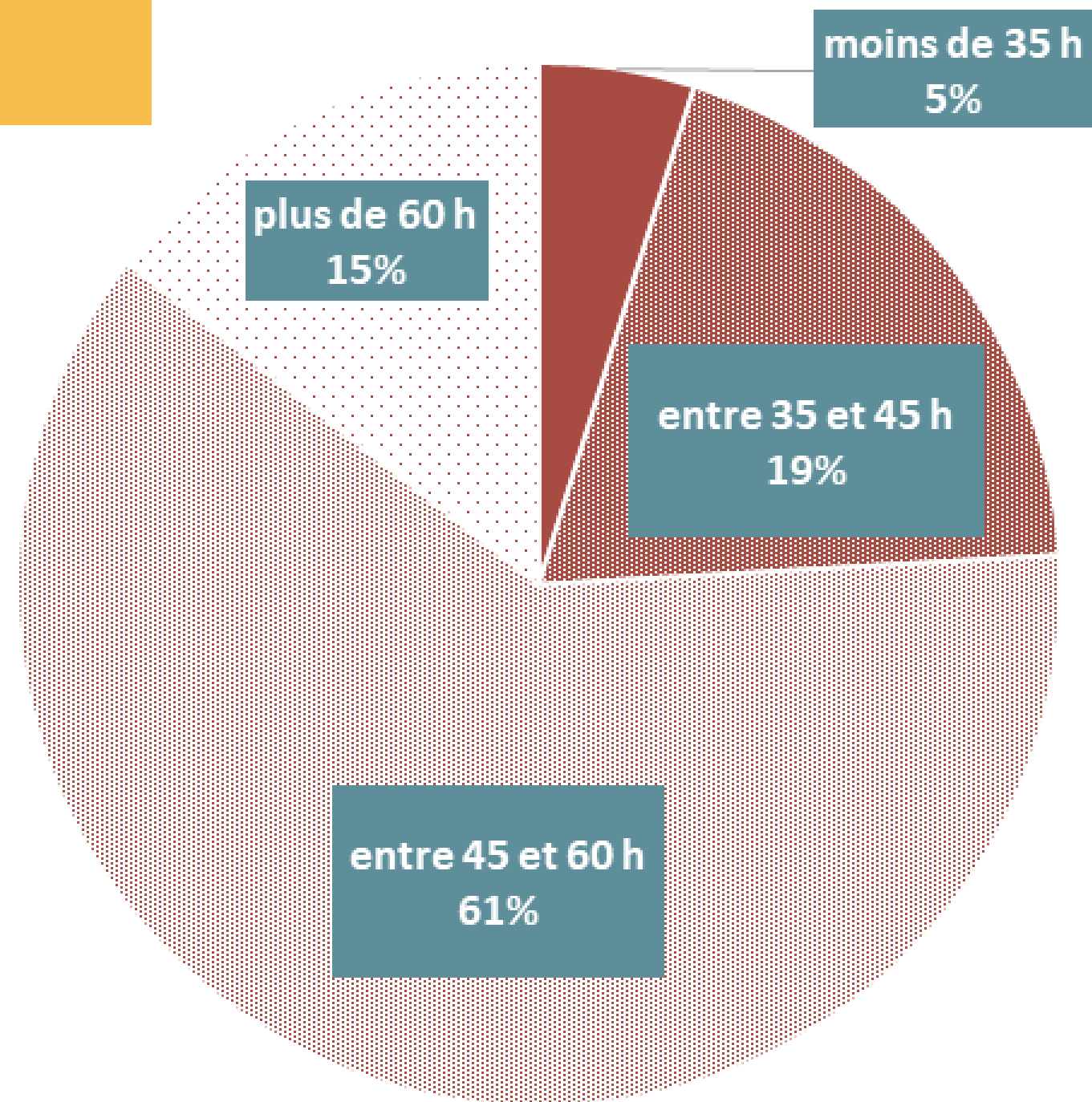


Nombre d'agence par dirigeant

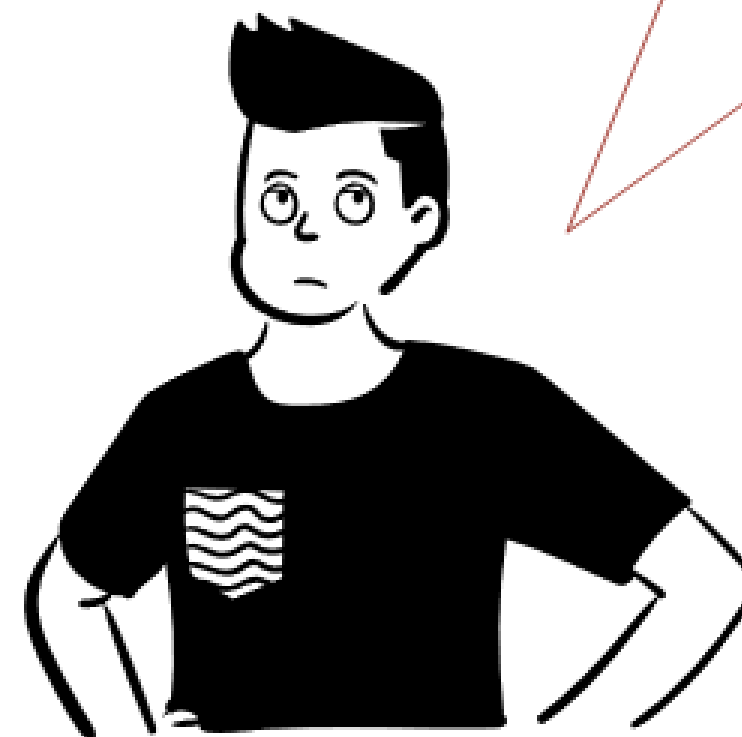


Couverture géographique des structures

Quel est le temps passé par semaine au sein de la structure ?



Wow, 76% des dirigeants travaillent entre 45 et 60h voir au-delà de 60h, ils ne chôment pas !!!



82% du temps passé

=

SUIVI ET ENCADREMENT DES INTERVENANTS, DES
EQUIPES ET DES PRESTATIONS A DOMICILE

62% des dirigeants sont amenés à réaliser des missions relevant des postes d'assistant(e)s de vie à domicile en cas de tensions sur l'emploi.

64 % ne se sentent pas valorisés en tant que dirigeant de structure d'aide à domicile.



Idées reçues que les dirigeants d'entreprise d'aide à domicile ne veulent plus entendre !

Vous, les
lucratifs !

Dans le privé vous venez pour
vous en mettre pleins les
fouilles, alors que bien souvent
le dirigeant d'assos à une
meilleure rémunération...

Vous ne payez pas
suffisamment vos
intervenants, vous
les exploitez par
contre vous, vous ne
vous oubliez pas !

C'est facile pour vous,
vous avez des gens qui
travaillent pour vous et à
pas chers, quand vous
augmentez vos tarifs c'est
vous que vous augmentez !

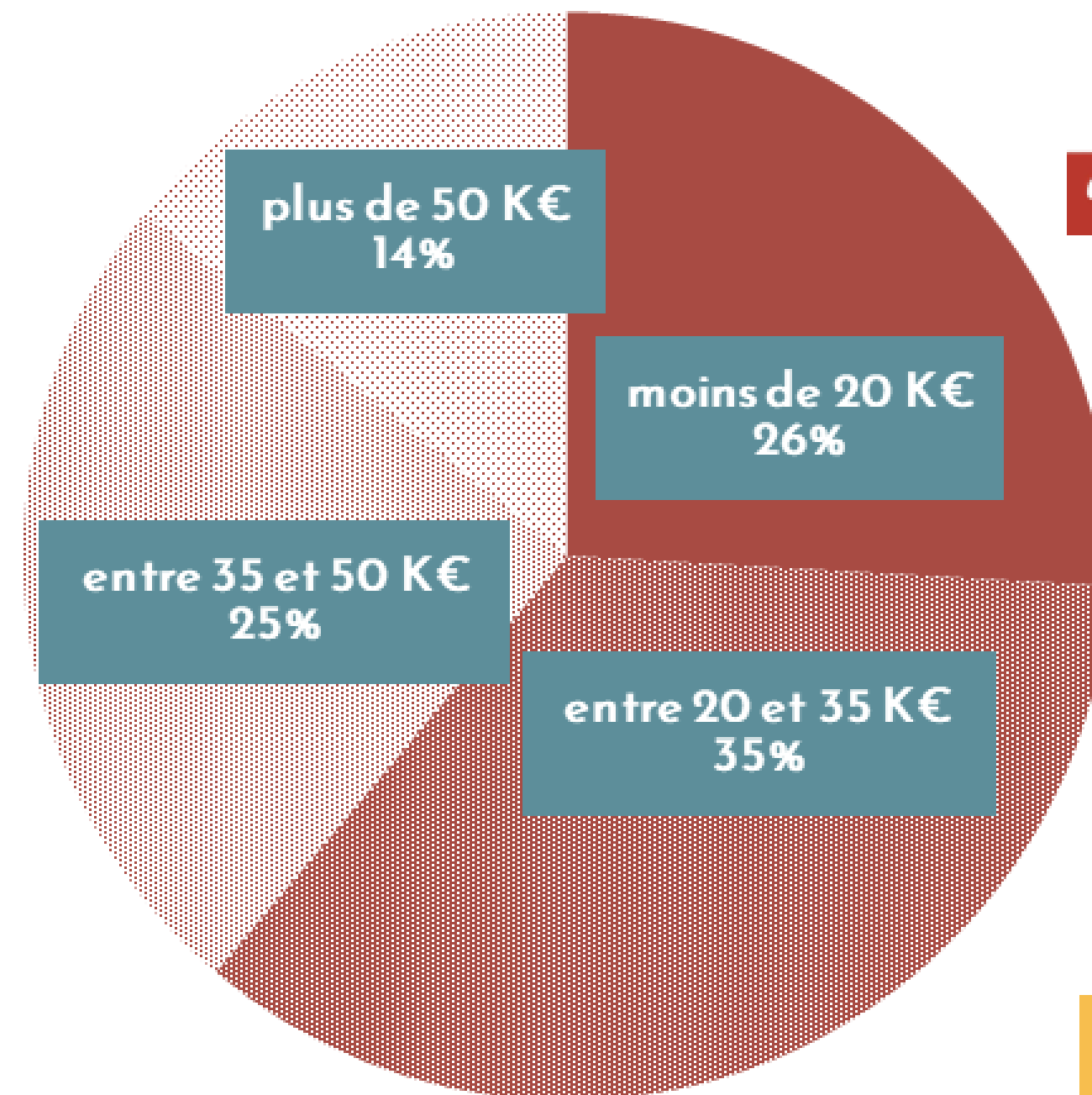
les associations sont plus vertueuses que
le privé qui ne pense qu'à gagner de
l'argent sur le dos de la dépendance



Ils se gavent sur la marge ! ils
font ça pour l'argent !
Profiteurs ! ils pensent qu'à
encaisser ! Ils font de l'or gris !
Ils profitent du système !

Vous êtes
au
CAC40

Quelle est la rémunération annuelle des dirigeants ?



L'argent n'est pas la seule motivation !



QUELLES SONT LES ATTENTES DES DIRIGEANTS ?

- ❑ Être reconnu(e)s et se sentir valorisé(e)s pour les services apportés au quotidien auprès des publics fragiles !
- ❑ Que les entreprises soient incluses de la même manière que les acteurs associatifs et publics dans le cadre des politiques nationales et locales !
- ❑ Disposer de politiques autonomes ambitieuses qui permettraient aux dirigeant(e)s de disposer de plus de moyens humains et financiers !
- ❑ Être considéré(e)s comme acteurs indispensables du bien-vieillir !
- ❑ Valoriser la complexité de leurs tâches au quotidien !

LES PROPOSITIONS DE LA FESP

- ❑ Orienter les politiques autonomies sur le domicile afin de répondre au souhait de 90% de la population
- ❑ Revaloriser la solvabilisation des personnes dépendantes et ou en situation de handicap en revalorisant significativement l'Apa et la PCH (26€/ heure)
- ❑ Que les entreprises soient traitées au même titre que les autres acteurs du secteur et que leurs salariés soient revalorisés financièrement par l'Etat comme l'ont été tous les autres acteurs du médico-social
- ❑ Généraliser la professionnalisation des intervenants à travers des formations diplômantes et qualifiantes

FESP

La Fédération du service aux particuliers (FESP) est **la Première Fédération représentative des entreprises de services à la personne** ce qui fait d'elle l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics.

En tant que Fédération leader du secteur et maison commune des SAP, elle représente plus de **3600 entreprises et 130 000 salariés** couvrant l'ensemble du champ des SAP dont **notamment 1200 entreprises d'aide à domicile** qui interviennent au quotidien pour l'accompagnement des personnes âgées dépendantes et ou en situation de handicap.

Elle œuvre depuis 1996 à la **défense**, au **développement**, à la **valorisation** et **professionnalisation du secteur**. Elle a notamment inventé le dispositif d'avance immédiate du crédit d'impôt en vigueur depuis juin 2022.

Elle est notamment administrative au sein de la CNSA, CNAF, CNAV, CNAM.

Pour toutes questions
SUPPLÉMENTAIRES
c o n t a c t e z
la FESP

Contact Fesp / 01 53 85 40 80 / accueil@fesp.fr
Contact presse / Shahina Akbaraly s.akbaraly@o2p-conseil.com